



CABINET D'AVOCATS SELARL
VALADOU | JOSSELINE
& ASSOCIÉS

Présentation de la structure

CONSEIL – CONTENTIEUX – FORMATION

QUI SOMMES-NOUS ?

Le Cabinet d'avocats VALADOU-JOSSELIN & ASSOCIES, est actuellement composé de **sept avocats**, Nicolas JOSSELIN, Damien VARNOUX, Agnès EVANO, Géraldine ALLAIRE, Catherine LOGEAT, Vincent NADAN et Maëlla CARIOU.

Patrice VALADOU, ancien associé, est avocat honoraire.

Le Cabinet a été créé en 1980 en région parisienne (Hauts-de-Seine).

Puis le choix a été fait d'implanter un Cabinet à Quimper (Finistère) tout en maintenant un bureau secondaire à Nanterre, afin de tenir compte de l'implantation de la clientèle située sur tout le territoire.

En 2008, la décision a été prise de rassembler l'effectif du Cabinet dans l'Ouest de la France, ce qui a nécessité, la fermeture du Cabinet secondaire de Nanterre et la création d'un nouveau Cabinet secondaire à Rennes par Maître JOSSELIN pour répondre au développement de la clientèle en maintenant une accessibilité aisée en Ile de France et sur toute la France. Les deux Cabinets de Rennes et de Quimper fonctionnent en relation étroite et quotidienne disposant notamment d'un réseau informatique commun.

De Rennes, l'accès sur tout le territoire est tout aussi rapide grâce aux moyens de transport le facilitant. Ceux-ci ont permis au Cabinet de maintenir une **forte intervention que ce soit en région parisienne mais aussi sur le reste du territoire ou en Outre-Mer.**

SELARL VALADOU | JOSSELIN & ASSOCIES

Patrice VALADOU *Avocat honoraire*

Nicolas JOSSELIN *Avocat DEA de Droit Public Master II de Contentieux des Personnes Publiques*

Damien VARNOUX *Avocat Master II de Droit Public et Droit de l'Environnement*

Agnès EVANO *Avocat DEA de Finances Publiques et Fiscalité*

Géraldine ALLAIRE *Avocat Master II de Droit et pratique des contentieux publics*

Catherine LOGEAT *Avocat Docteur en droit public*

Vincent NADAN *Avocat Docteur en droit public*

Maëlla CARIOU *Avocat Master II de Droit de l'Environnement*

Le Cabinet travaille également en lien avec des consultants extérieurs notamment des universitaires qui - eu égard à leur domaine de recherche - apportent leur expertise sur certaines problématiques.

Le Cabinet a comporté, depuis janvier 2009, **deux associés, Maître Valadou et Maître Josselin**, puis à partir de janvier 2014 **Maître Josselin et Maître Varnoux** ; Maître Valadou étant avocat honoraire.

Le Cabinet a créé des liens étroits avec **plusieurs partenaires** qui permettent de satisfaire sa clientèle **dans tous les domaines** :

- Droit des sociétés, droit des affaires, droit fiscal ;
- Droit privé ;
- Droit social ;
- Droit pénal.

De plus, ces mêmes liens ont été établis avec des bureaux d'études et des consultants qui interviennent au bénéfice des personnes morales de droit public. En effet, de nombreux projets nécessitent à la fois **des compétences juridiques mais aussi organisationnelles ou encore en management**.

SELARL VALADOU | JOSSELINE & ASSOCIES

Patrice VALADOU *Avocat honoraire*

Nicolas JOSSELINE *Avocat DEA de Droit Public Master II de Contentieux des Personnes Publiques*

Damien VARNOUX *Avocat Master II de Droit Public et Droit de l'Environnement*

Agnès EVANO *Avocat DEA de Finances Publiques et Fiscalité*

Géraldine ALLAIRE *Avocat Master II de Droit et pratique des contentieux publics*

Catherine LOGEAT *Avocat Docteur en droit public*

Vincent NADAN *Avocat Docteur en droit public*

Maëlla CARIOU *Avocat Master II de Droit de l'Environnement*

PRÉSENTATION DES PRINCIPAUX SERVICES

- LE CONSEIL JURIDIQUE ET L'ASSISTANCE CONTENTIEUSE

Depuis la création du Cabinet, l'activité de **conseil juridique et d'assistance contentieuse** en faveur principalement des collectivités territoriales, de leurs groupements, de leurs établissements publics, et autres satellites est exercée.

Le Cabinet intervient également auprès **d'entreprises et de particuliers**, dans leurs relations avec les acteurs locaux.

L'activité de conseil et d'audit conduit le Cabinet à **expertiser les procédures mises en oeuvre par les collectivités territoriales** (dispositifs contractuels, gestion des procédures de décision) et à **proposer des solutions** en vue d'assurer leur conformité avec les dispositions législatives et réglementaires en vigueur mais également leur adéquation avec les besoins de la collectivité.

Le Cabinet intervient au **contentieux**, dans toutes les procédures devant les juridictions de l'ordre administratif (tribunaux administratifs, cour administratives d'appel, Conseil d'Etat en dehors du monopole des avocats au conseil, juridictions financières) ou de l'ordre judiciaire pour les matières de droit public en lien (tribunaux d'instance, tribunaux de grande instance, cours d'appel), que ce soit à l'occasion **d'instance au fond** (ex. : contentieux de l'annulation et plein contentieux) ou à l'occasion **d'actions en référé** (référé suspension, référé précontractuel, référé liberté, et référé expertise...).

Le Cabinet assiste les collectivités territoriales (notamment régions, départements, communes, établissements publics de coopération intercommunale, sociétés d'économie mixte locales, établissements publics locaux, Offices Publics de l'Habitat, services déconcentrés de l'Etat) dans tous leurs domaines d'intervention ou de compétence, grâce à sa **pluridisciplinarité** et notamment :

SELARL VALADOU | JOSSELIN & ASSOCIES

Patrice VALADOU *Avocat honoraire*

Nicolas JOSSELIN *Avocat DEA de Droit Public Master II de Contentieux des Personnes Publiques*

Damien VARNOUX *Avocat Master II de Droit Public et Droit de l'Environnement*

Agnès EVANO *Avocat DEA de Finances Publiques et Fiscalité*

Géraldine ALLAIRE *Avocat Master II de Droit et pratique des contentieux publics*

Catherine LOGEAT *Avocat Docteur en droit public*

Vincent NADAN *Avocat Docteur en droit public*

Maëlla CARIOU *Avocat Master II de Droit de l'Environnement*

- Droit administratif général ;
- Urbanisme (permis de construire, documents d'urbanisme, urbanisme opérationnel, préemption, infractions) ;
- Organisation et fonctionnement des collectivités territoriales, des établissements publics de coopération intercommunale, notamment des services publics locaux ;
- Administration générale des collectivités territoriales ;
- Finances publiques locales (comptabilité publique, fiscalité directe locale, fiscalité et participations spécifiques) ;
- Contrats publics (passation et exécution des marchés publics, délégations de service public, PPP, contrats de coopération entre collectivités) ;
- Contrats privés ;
- Droit de la propriété publique (domanialité publique et gestion des domaines publics, domanialité privée, modes d'acquisition forcée ou amiable de biens immobiliers, travaux et ouvrages publics) ;
- Droit public des affaires, interventionnisme économique local ;
- Fonction publique ;
- Polices administratives générale et spéciale ;
- Politique de l'habitat et du logement ;
- Droit électoral.

SELARL VALADOU | JOSSELIN & ASSOCIES

Patrice VALADOU *Avocat honoraire*

Nicolas JOSSELIN *Avocat DEA de Droit Public Master II de Contentieux des Personnes Publiques*

Damien VARNOUX *Avocat Master II de Droit Public et Droit de l'Environnement*

Agnès EVANO *Avocat DEA de Finances Publiques et Fiscalité*

Géraldine ALLAIRE *Avocat Master II de Droit et pratique des contentieux publics*

Catherine LOGEAT *Avocat Docteur en droit public*

Vincent NADAN *Avocat Docteur en droit public*

Maëlla CARIOU *Avocat Master II de Droit de l'Environnement*

- LA FORMATION

Le Cabinet accompagne également les collectivités, les entreprises et les associations dans ces différents domaines d'interventions par la réalisation de **formations** dans la mesure où il s'agit d'une activité nécessairement complémentaire à celle de conseil et de contentieux.

Ces formations peuvent être réalisées dans les locaux grâce à une salle de réunion adaptée ou en externe suivant les demandes.

Pour chaque sollicitation, elles sont adaptées en fonction du public et donc des attentes. Des discussions préalables ont lieu afin de les définir.

▪ **Ainsi, les membres du Cabinet ont assuré et assurent des formations dans les différentes matières majeures du droit public :**

- ✓ Droit administratif ;
- ✓ Contentieux administratif ;
- ✓ Droit des services publics ;
- ✓ Contrats et marchés publics ;
- ✓ Contentieux des marchés publics ;
- ✓ Droit de l'urbanisme ;
- ✓ Contentieux de l'urbanisme ;
- ✓ Droit administratif des biens ;
- ✓ Droit publique économique ;
- ✓ Procédure administrative non contentieuse ;
- ✓ Droit de la responsabilité ;

SELARL VALADOU | JOSSELIN & ASSOCIES

Patrice VALADOU *Avocat honoraire*

Nicolas JOSSELIN *Avocat DEA de Droit Public Master II de Contentieux des Personnes Publiques*

Damien VARNOUX *Avocat Master II de Droit Public et Droit de l'Environnement*

Agnès EVANO *Avocat DEA de Finances Publiques et Fiscalité*

Géraldine ALLAIRE *Avocat Master II de Droit et pratique des contentieux publics*

Catherine LOGEAT *Avocat Docteur en droit public*

Vincent NADAN *Avocat Docteur en droit public*

Maëlla CARIOU *Avocat Master II de Droit de l'Environnement*

- ✓ Finances publiques ;
 - ✓ Finances locales.
- **Les membres du Cabinet assurent également des formations dans des domaines spécifiques :**
- ✓ Rédaction de mémoires en défense ;
 - ✓ Sécurisation de la rédaction des actes administratifs ;
 - ✓ Délégation de service public ;
 - ✓ Régime des déclarations d'utilité publique ;
 - ✓ Stratégie contentieuse ;
 - ✓ Présentation de la juridiction administrative ;
 - ✓ Les voies privées ouvertes à la circulation du public ;
 - ✓ Délit de favoritisme ;
 - ✓ Contentieux pénal du droit de l'urbanisme ;
 - ✓ Contentieux civil du droit de l'urbanisme ;
 - ✓ Fiscalité de l'urbanisme ;
 - ✓ Gestion du patrimoine foncier des collectivités territoriales ;
 - ✓ Domanialité publique ;
 - ✓ Mode de gestion des services publics ;
 - ✓ Montages contractuels complexes ;
 - ✓ Référé suspension ;
 - ✓ L'ordre public sanitaire ;
 - ✓ Actualité des marchés publics ;
 - ✓ Réforme des marchés publics (ordonnance du 23 juillet 2015) ;
 - ✓ L'application de la loi Littoral.

SELARL VALADOU | JOSSELIN & ASSOCIES

Patrice VALADOU *Avocat honoraire*

Nicolas JOSSELIN *Avocat DEA de Droit Public Master II de Contentieux des Personnes Publiques*

Damien VARNOUX *Avocat Master II de Droit Public et Droit de l'Environnement*

Agnès EVANO *Avocat DEA de Finances Publiques et Fiscalité*

Géraldine ALLAIRE *Avocat Master II de Droit et pratique des contentieux publics*

Catherine LOGEAT *Avocat Docteur en droit public*

Vincent NADAN *Avocat Docteur en droit public*

Maëlla CARIOU *Avocat Master II de Droit de l'Environnement*

- LA PUBLICATION ET LES COLLOQUES

Le Cabinet VALADOU-JOSSELIN & ASSOCIES apporte régulièrement son concours à la rédaction de revues juridiques. Les avocats du Cabinet publient dans différentes revues telles que l'actualité juridique des collectivités territoriales (AJCT) et la semaine juridique administrations et collectivités territoriales.

Les avocats interviennent également régulièrement dans des colloques ou journées d'études.

SELARL VALADOU | JOSSELIN & ASSOCIES

Patrice VALADOU *Avocat honoraire*

Nicolas JOSSELIN *Avocat DEA de Droit Public Master II de Contentieux des Personnes Publiques*

Damien VARNOUX *Avocat Master II de Droit Public et Droit de l'Environnement*

Agnès EVANO *Avocat DEA de Finances Publiques et Fiscalité*

Géraldine ALLAIRE *Avocat Master II de Droit et pratique des contentieux publics*

Catherine LOGEAT *Avocat Docteur en droit public*

Vincent NADAN *Avocat Docteur en droit public*

Maëlla CARIOU *Avocat Master II de Droit de l'Environnement*